

CHSCT-D du 30 juin 2020

Déclaration préalable Unsa Éducation

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT D,

L'année scolaire 2019-2020 se termine et nous pouvons saluer à nouveau le travail des différents personnels de l'Éducation nationale et des agents territoriaux qui auront permis cette reprise de l'école dans la situation que vous savez. Nous pouvons doublement les saluer quand il a fallu s'adapter en urgence aux injonctions gouvernementales dont les buts ne nous apparaissaient pas forcément évidents.

Il nous faudra tirer un bilan de cette reprise en écoles, collèges et lycées, avec le recul nécessaire et au-delà des seuls chiffres sur les effectifs.

Toute notre attention est désormais tournée vers cette rentrée grandeur nature de septembre 2020 où l'obligation scolaire devrait recouvrir tout son sens. Et l'emploi du conditionnel vient appuyer le fait que nul ne peut connaître la situation sanitaire du pays d'ici deux mois.

- Si le contexte continue de s'améliorer d'ici la rentrée prochaine, comment pouvons-nous accompagner les enseignants pour leur permettre de réussir le défi et les enjeux qu'elle représente ? C'est dès à présent qu'il faut y réfléchir.
- Si par contre la situation tend à se détériorer dans les prochaines semaines, ce qui pourrait entraîner la mise en place d'un nouveau protocole strict, voire un reconfinement, même local, alors il est impératif de l'anticiper pour que l'impréparation du mois de mars reste une exception liée au caractère soudain et inédit de la crise sanitaire. Là encore les enjeux sont grands.
- Cette crise aura fait apparaître des faiblesses dans la structure même de certains établissements comme le manque de sanitaires ou de points d'eau.
- Les disparités sociales ont été mises en exergue par le confinement, et notamment par la fracture numérique. Comment pouvons-nous aider les familles à maintenir le lien avec l'école ? Comment peut-on équiper les enseignants en outils numériques indispensables ? Aujourd'hui, soit cet équipement leur appartient, soit il est fourni par les collectivités, et nous connaissons tous les disparités entre les communes. Aujourd'hui, aucun employeur ne demande à ses salariés d'investir eux-mêmes dans leurs outils de travail.

La question est : sommes-nous prêts à faire face à ces différents scénarii ?

En théorie sans doute, en pratique, rien n'est moins sûr. Cette reprise s'est faite dans l'urgence, à toutes les étapes imposées par le gouvernement. Peut-être est-il temps, enfin, de réfléchir

concrètement à une nouvelle organisation pédagogique en temps de crise sanitaire. Nous voilà donc en terre inconnue pour septembre.

Jeudi 25 juin, le SNPDEN-UNSA a appelé à une « journée morte » pour, je cite, « rendre compte de l'état de fatigue et d'exaspération » des chefs d'établissements. Il est à redouter que leurs nerfs soient encore mis à rude épreuve d'ici quelques semaines... Il nous faudra donc les accompagner au plus près et non pas les submerger d'enquêtes, ou de directives contradictoires.

L'année 2020-2021 interroge aussi sur les liens que l'école entretient avec l'extérieur : les projets de voyage ou sorties scolaires, les stages, les intervenants.... Qu'en sera-t-il ? Nombre de collègues ont vu des heures de travail partir en fumée avec l'annulation de leur projet ; des stages en milieu professionnel ont été annulés. Ce qui pose la question de la valeur du diplôme s'il se voit amputer de quatre semaines en entreprise, peut-être davantage si l'épidémie devait revenir... Formations, concours et examens ne peuvent échapper à ces questionnements.

Merci de votre attention